

SYNDICAT CFTC - DOUANES

2, rue Neuve Saint – Pierre - Bureau 635

75181 PARIS Cedex 04

☎ : 01 53 17 86 44 - 📠 : 01 53 17 86 46

E-mail : cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Juillet 2011

Ah les jolies vacances

L'été arrive. C'est le temps où on lève le pied, où on souffle un peu, où on part se détendre et recharger les batteries là où cela nous chante. Cet été qui arrive enfin, nous l'avons attendu pendant de si longs mois.

C'est aussi la période où les services se dégarnissent, où les bureaux sont désertés, où les chefs s'arrachent les cheveux pour organiser la continuité des tâches, où les collègues qui sont déjà revenus ou pas encore partis doivent mettre les bouchées doubles et n'être pas trop regardants sur leurs horaires pour recevoir les clients, viser les déclarations, assurer les contrôles prévus.

L'administration dispose d'un outil redoutable, le Compte Epargne Temps, pour arriver à maintenir à peu près à flot le niveau des effectifs dans les services. Et pour démontrer de manière éclatante, par la même occasion, que les agents ont trop de jours de congés.

Le CET, tout simple aux origines, devait avant tout bénéficier aux agents. Il leur permettait de mettre des jours de congé de côté pour réaliser, au terme souhaité, un projet personnel. Il n'était surtout pas prévu que les jours déposés sur un CET puissent être monnayés ! Cette idée même était impensable, contraire à la philosophie même de l'ARTT.

Depuis, le CET a beaucoup évolué. Sa réglementation s'est complexifiée au point que plus grand monde parmi les agents ne la maîtrise. Beaucoup d'agents se servent du CET pour partir plus tôt à la retraite tout en étant encore rémunérés à plein – ce n'était pas du tout l'idée de départ. Beaucoup d'autres se font payer leurs jours de CET dont ils estiment ne pas avoir l'usage. Il y a là une inversion complète de ce pour quoi le CET a été conçu.

Surtout, le CET est devenu un outil de régulation indispensable pour nos gestionnaires. En période de réduction intense et continue des effectifs, l'administration compte réellement sur un usage immodéré du CET par les agents pour garder ceux-ci dans les services au maximum.

Si tous les agents renonçaient ensemble au CET et décidaient de prendre tous les jours de congé auxquels ils peuvent prétendre, la gestion des effectifs deviendrait impossible, et on assisterait probablement à la banqueroute des services, faute de combattants !

Mais heureusement, pour l'instant la maison fait toujours crédit... L'administration fait tourner la boutique, et peut remercier ses agents de renoncer provisoirement à leurs propres droits, dans l'hypothèse optimiste qu'ils pourront les faire valoir un jour... Si d'ici là on n'a pas déposé le bilan.

CFTC-Douanes : sur un autre ton.